



Mme Brigitte Bourguignon  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Courrier recommandé avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève

Madame la ministre,

L'Union syndicale de la psychiatrie (USP) dépose un préavis de grève nationale pour la journée du 28 juin 2022. Ce préavis concerne tous les personnels médicaux, quel que soit leur mode d'exercice en psychiatrie ou dans le médico-social.

L'USP a dans ce cadre signé le communiqué commun ci-joint des syndicats de la psychiatrie publique.

L'USP exige par ailleurs toujours :

- Une revalorisation générale des salaires de tous les personnels et une reconnaissance des qualifications des professionnels. Plus globalement, et par-delà les salaires, des mesures permettant l'arrêt de l'hémorragie des infirmiers et médecins de l'hôpital public, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de travail et leur participation réelle à la gouvernance de l'hôpital.
- Un renforcement significatif des moyens financiers pour les établissements, ce qui passe par la suppression de l'enveloppe fermée et une augmentation substantielle du budget 2022.
- L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits et la réouverture de lits et places autant que de besoin.
- De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

L'USP n'a pas été satisfaite des annonces du Président de la République à l'issue des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. Nous ne pouvons que nous féliciter des mesures concernant la prévention et la déstigmatisation des maladies mentales, mais c'est l'ensemble des politiques sociales que le gouvernement doit revoir s'il veut que diminuent les souffrances individuelles. Les souffrances psychiques ont plusieurs déterminants, l'aliénation sociale étant très importante.

Les nouveaux moyens accordés pour continuer à faire vivre la psychiatrie de secteur sont nettement insuffisants et ne permettront pas d'avoir les coudées franches pour remplir ses missions d'accueil de tous et « d'aller vers », puisque tel est son rôle en travaillant les liens avec les acteurs de la cité.

L'USP souhaite notamment, pour la psychiatrie de secteur et pour la santé d'une façon générale, en revenir au service public (et non à l'hôpital entreprise où nous ne sommes que des prestataires de service) et que s'arrête de toute urgence la privatisation de la santé.

- L'arrêt des politiques d'appels à projet, qui mettent en concurrence les secteurs, les pôles, les établissements.
- Un changement radical dans la gouvernance, avec un véritable pouvoir de décision accordé aux médecins, aux personnels non médicaux et aux usagers. Un retrait de toute fonction managériale aux responsables médicaux et non médicaux.
- L'arrêt de la réforme du financement de la psychiatrie, qui introduit un compartiment à l'activité qui va venir modifier notre travail clinique selon des critères budgétaires, au profit

d'une dotation « à l'habitant ».

- La suppression de la notion d'efficience, de *bench marking* et de ce qu'elles sous-tendent, de tout projet d'intéressement.

- Le rétablissement de l'égalité d'accès aux soins, la suppression de tous les restes à charge, le 100 % Sécurité sociale et la reconversion de toute la bureaucratie gestionnaire et comptable (liée à la T2A), qui a généré un surcoût considérable pour faire moins bien.

Aucune once de l'attention portée au patient ne doit être détournée, parasitée par ces mécanismes.

L'USP demande également solennellement qu'il en soit fini de ces éternelles refontes de la loi concernant l'irresponsabilité pénale, qui vont toujours plus loin dans la « punissabilité » des malades mentaux.

### **L'USP appelle donc le 28 juin 2022 à l'unité nationale pour sauver la psychiatrie et le service public de santé.**

Des années de politiques néolibérales successives ont entraîné le sous financement et la désorganisation des services publics dans leur globalité, elles sont cohérentes avec la politique du ruissellement d'« abord vers le haut », l'usage de la précarité comme une arme au travers notamment des lois travail et de la réforme de l'assurance chômage.

Il s'agit d'un choix délibéré. L'arrivée au cabinet de la première ministre du directeur de l'ARS Île de France connu pour son efficience dans la casse du service public va dans ce sens.

La souffrance liée à cette violence participe à l'engorgement des CMP ; elle est inacceptable. Il faut, Madame la ministre, que cela cesse, qu'au-delà d'une nouvelle méthode pour ne pas entendre le terrain ou ne rien en faire il y ait une profonde réorientation. Le Ségur comme les Assises de la santé mentale l'ont montré.

Il en va de même de toutes les instances « contemplatives » instaurées depuis la loi HPST, de la CME, aux conseils de surveillance, du GHT et ses instances jusqu'à celle du ministère dont le CPSM.

Le système de santé étant à genoux, les personnels quel que soit leur statut fuient les hôpitaux, leur manque de moyens et leur management brutal.

Madame, notre inquiétude est grande car c'est l'effondrement généralisé qui est proche !

L'USP exige un plan et une réforme d'ampleur pour l'ensemble du service public de santé et du médicosocial.

Nous exigeons les moyens du rétablissement de la politique de secteur et/ou de sa mise en œuvre sur l'ensemble du territoire

Veuillez accepter, Madame la ministre, nos salutations syndicales,

Delphine Glachant, présidente

Pierre Paresys, vice-président